



Dépot de bilan, les risques?

Par **maxime69**, le **19/07/2010** à **00:43**

Bonjour, je suis gérant et associé égalitaire dans une entreprise SARL. Suite à des problèmes économiques et une activité qui tarde trop à se relever, je souhaite déposer le bilan. Nous devons 6000€ à des fournisseurs et 40000€ à la banque dans le cadre d'un prêt à la création d'entreprise couvert à 70% par OSEO, les 30% restant étant couvert par mon associé et moi. À ce jour, nous n'avons utilisé que 20000€ sur ce crédit. Nous n'avons aucune dette d'impôts ou d'URSSAF. Nous avons même payé trop de TVA 3000€ environ mais qui n'apparaît que sur la prochaine déclaration. Nous avons 2000€ de stock et deux véhicules d'une valeur d'achat de 14000€ il y a 6 mois. Des clients indécidés nous doivent 4000€ de facture non réglés.

Voilà donc la situation.

Mon problème c'est que je suis propriétaire de ma résidence principale. Je suis coté à la banque pour le crédit à hauteur de 15%.

1^{ère} question: Que se passe-t-il si j'achète d'autres véhicules avec les 20000€ de crédit restant et que nous nous les vendons une fois revendus afin de pouvoir couvrir les 15% de caution? sachant que nous avons énormément de frais à passer et que nous ne nous sommes pas versé de salaire depuis très longtemps maintenant.

2^{ème} question: Comme je l'ai dit, je suis propriétaire de mon logement et le crédit immobilier est dans la même banque que celui de l'entreprise. Peut-on me saisir mon logement?

Merci pour vos réponses, je ne sais plus quoi faire et je ne souhaite ça à personne.